



Avant tout envoi du bon de réservation merci de prendre contact avec Chrystel COCHE - poste 83 99 - Merci de tenir compte des délais de réservation des prestations (conditions de vente disponibles sur <http://intranet.insa-lyon.fr>)

Demande transmise le :	Pour (nom)
ENTITE	Contact (Téléphone) :

Objet de la réservation :	
Date du service demandé :	Nombre de participants :

Prestation souhaitée :

* Les prix s'entendent Hors Taxe pour les entités INSA.

Pour les clients externes, le taux de TVA à 10 % s'applique sur la restauration (et les boissons non alcoolisées) et à 20 % sur les boissons alcoolisées.

REPAS Carte disponible sur <http://intranet.insa-lyon.fr>
SALONS ERASME et PERNETTE du GUILLET :

- Menu du jour : 17,25 € HT *
- Menu à la carte : 25,50 € HT *
- Menu sur commande : 35,00 € HT *

AUTRE PRESTATION Tarifs disponibles sur <http://intranet.insa-lyon.fr>

- Repas d'Affaires 12,800€ HT*
- Pause café: simple 1,70€ HT*
 viennoiseries/mignardises 4,60€ HT
- Buffet: - de 50 19,90€ HT* + de 50 18,90€ HT*
- Cocktail: 6,95 HT* 9,75€ HT* 18,00€ HT*
- Plateaux repas: 17,25€ HT* 25,50€ HT*
- Paniers repas 8,00€ HT*
- Passages plateaux: 9,90€ HT* 4,50€ HT*
- rechargement badge service : montant: _____
- Autres : _____

Facturation des repas réservés

NOM DU CLIENT :

N° Compte | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

ADRESSE DE FACTURATION :

Le responsable des crédits reconnaît avoir pris connaissance des conditions de vente (délais de réservation et d'annulation de la prestation) auprès de la Direction des restaurants.

Villeurbanne, le

Le responsable des crédits :

Signature

Conditions de vente et cessions internes des repas réservés (détail disponible sur <http://intranet.insa-lyon.fr>)

L'entité demandeuse doit retourner la présente fiche correctement complétée et signée aux restaurants
Après accord des Restaurants, l'entité demandeuse s'engage à transmettre un bon de commande au moins 72h avant le service demandé
Toute prestation sera due si une modification ou annulation est demandée en dehors des délais prévus
Après réalisation de la prestation, une facture vous sera transmise. Les Restaurants ajusteront les montants facturés en intégrant les consommations annexes (apéritifs, vins, café...)